

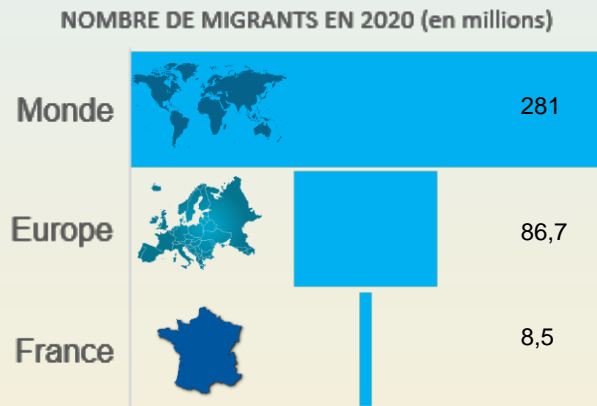
JOURNÉE INTER-CEGID 2023

« COMMENT AMÉLIORER L'OFFRE DE DÉPISTAGE POUR LES POPULATIONS MIGRANTES ? »

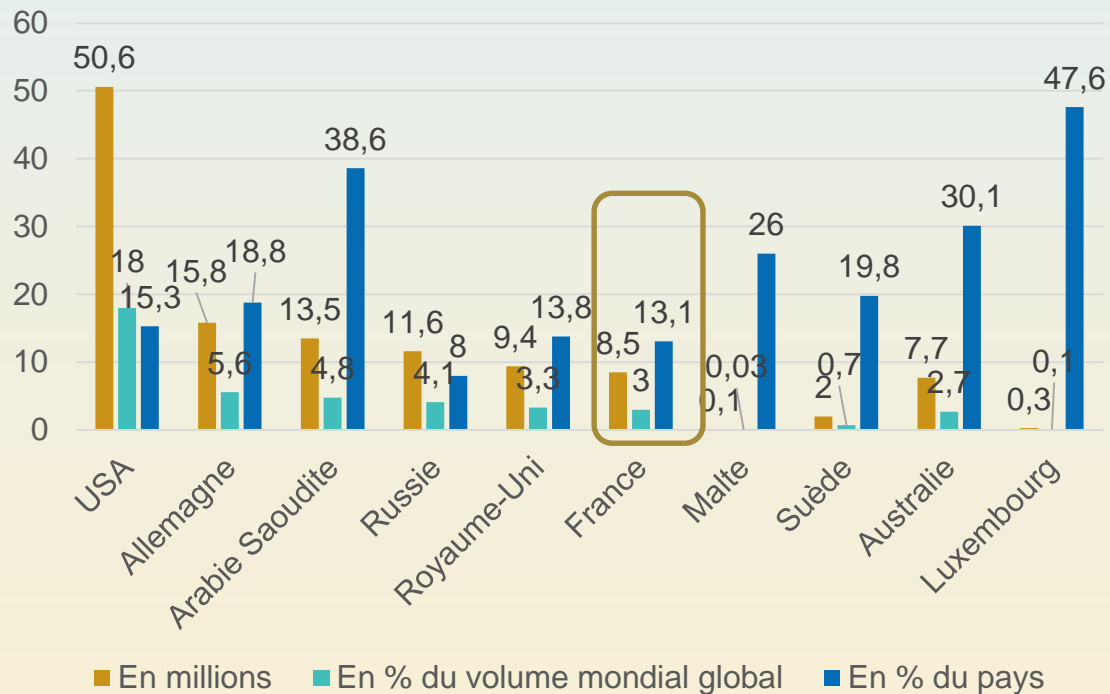
LE DATASAM



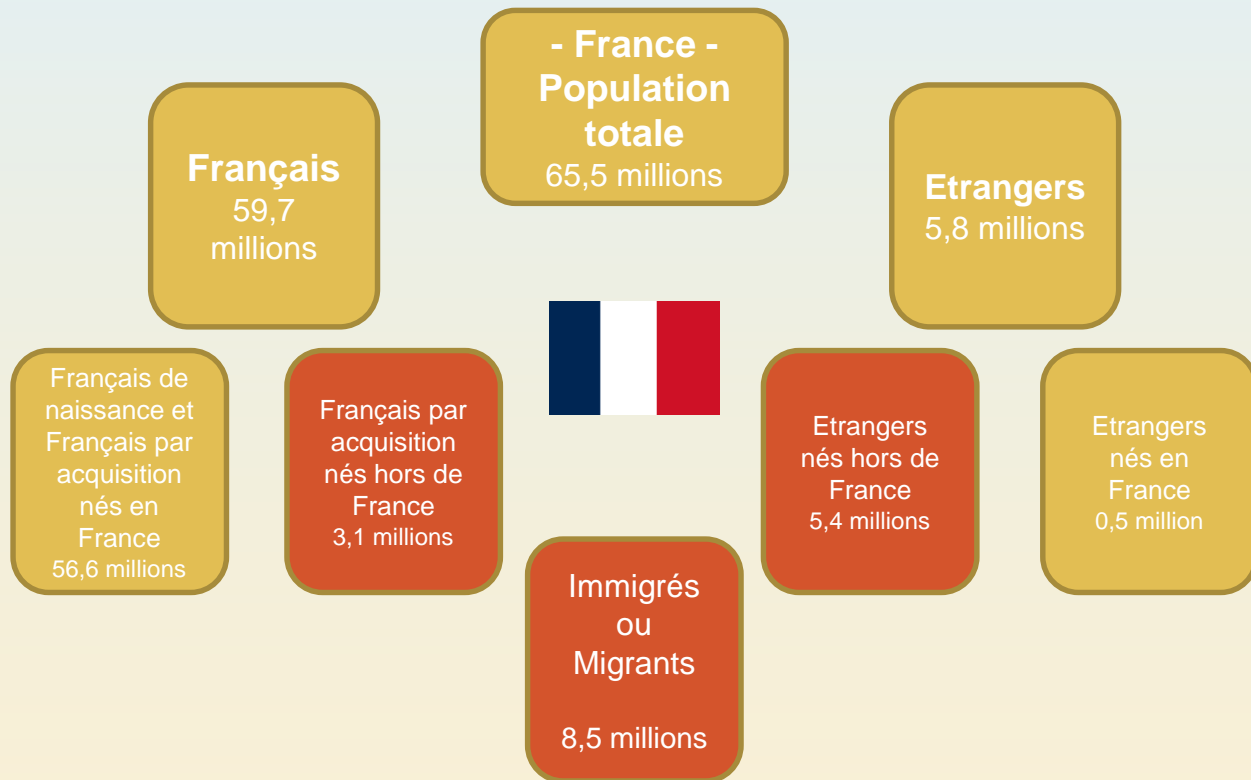
Journée inter-CEGID : Le DATASAM

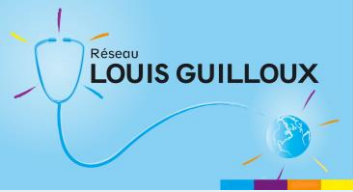


Répartition globale des 281 millions de migrants à travers le monde



Journée inter-CEGID : Le DATASAM





Journée inter-CEGID : Le DATASAM

Immigré / migrant : personne qui quitte son pays pour venir s'installer durablement dans un pays dont elle n'a pas la nationalité.

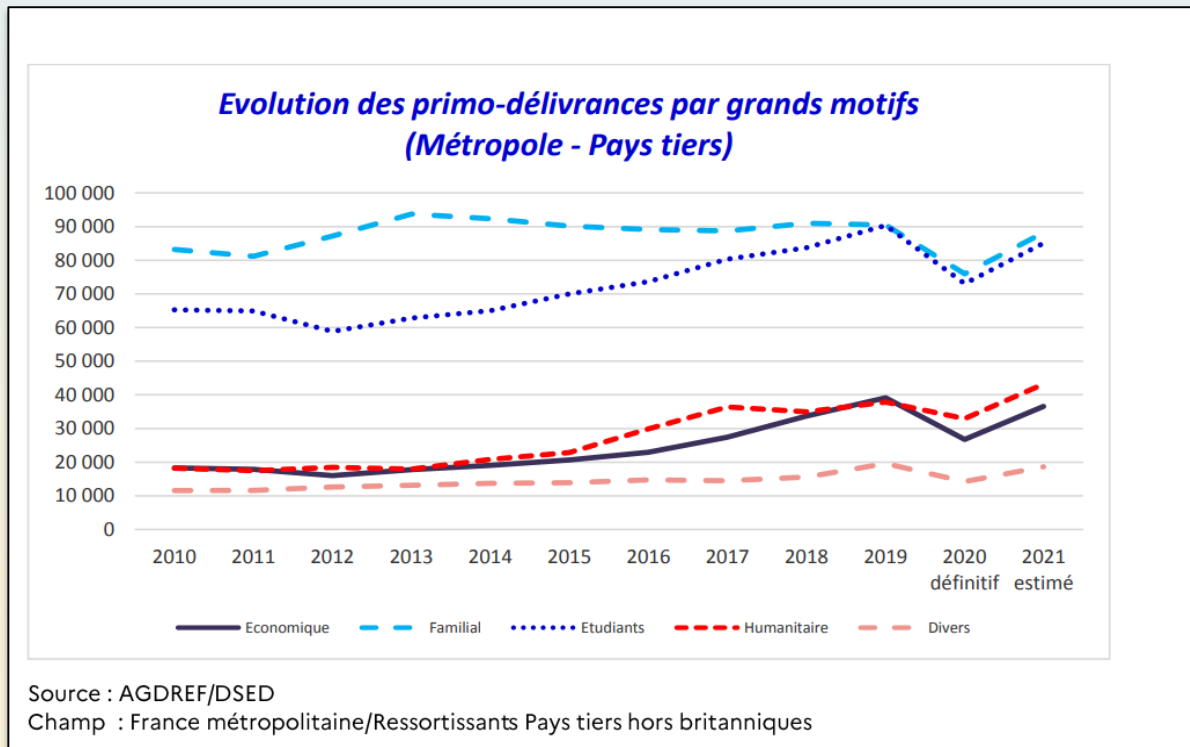
Exilé : personne contrainte de fuir son pays pour survivre ou fuir des persécutions.

Demandeur d'asile : exilé qui demande la protection du pays d'accueil. A l'issue de l'instruction de son dossier par l'OFPRA, il se voit obtenir le statut de **réfugié**, ou au contraire est débouté de sa demande d'asile et devient **irrégulier (sans papier)**.

Primo-arrivants : étranger venant d'arriver (primo-demande) et ayant vocation à s'installer en France, qu'il soit en situation régulière ou non



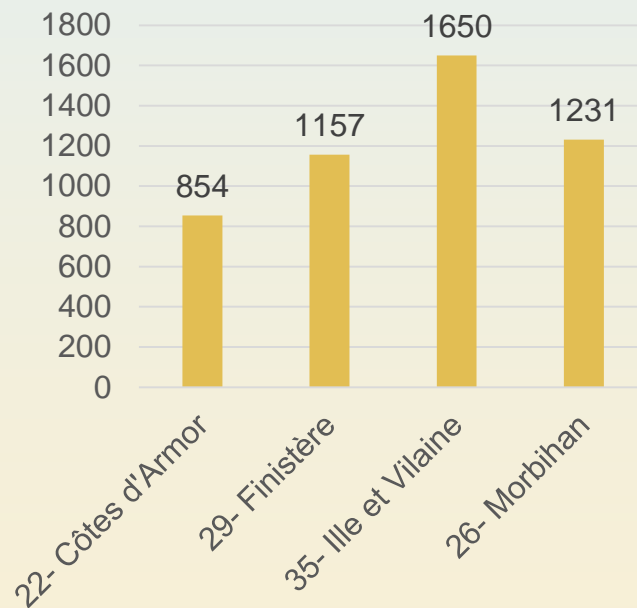
Journée inter-CEGID : Le DATASAM



Journée inter-CEGID : Le DATASAM

	Valeurs pour 2021	% des demandes nationales
Auvergne-Rhône-Alpes	8 391	9,4%
Bourgogne-France-Compte	3 536	3,7%
Bretagne	2 727	3,1%
Centre-Val de Loire	2 784	3,1%
Grand Est	7 744	8,7%
Hauts-de-France	4 102	4,6%
Ile-De-France	29 027	32,5%
Normandie	3 730	4,2%
Nouvelle Aquitaine	4 992	5,6%
Occitanie	5 603	6,3%
Pays-de-La-Loire	4 093	4,6%
PACA	5 406	6,1%
DOM COM	7 056	7,9%
Non renseigné	64	0,07%
TOTAL	89 256	100%

Nombre de places au sein du DNA breton



Journée inter-CEGID : Le DATASAM

→ Des profils de migrants primo-arrivants de plus en plus en souffrance :

- Evolution des motifs de départ (conflits armés, persécutions politiques etc.)
 - Dégradation des conditions de voyage : camps, passeurs, violences etc.
 - Dégradation des conditions d'accueil et de vie dans les pays à l'arrivée : précarité des conditions d'hébergement, barrière de la langue, vulnérabilité psychologique (incertitude administrative) etc
- Dégradation des conditions d'accès et de maintien dans le soin (ex : Délai de carence)

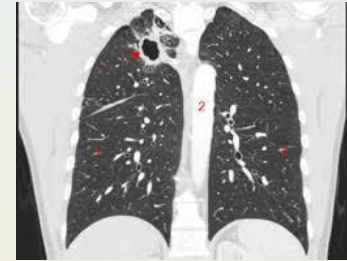
= des facteurs de risques beaucoup plus élevés et des conditions d'accès aux soins beaucoup plus difficiles



Journée inter-CEGID : Le DATASAM

Des profils spécifiques de patients...

- Forte exposition des femmes aux violences sexuelles
- Plus de grossesses à risques
- Très forte prévalence des troubles en santé mentale
- Une prévalence élevée de pathologies infectieuses :
 - Tuberculose
 - VIH
 - Paludisme
 - Hépatite B, C
 - Parasitoses



Journée inter-CEGID : Le DATASAM

Réseau Louis Guilloux (RLG) : 6 POLES D'ACTIVITE

Pôle Migrants

Centre médical Louis Guilloux

Consultations de médecine générale/gynéco/infectieux

Ouverture des droits pour l'accès aux soins

Orientation médico-sociale



CIME :
Expérimentation
Consultations
avec interprètes
en médecine de
ville

DATASAM :

Accompagnement
des professionnels
médico-sociaux en
Bretagne/accès aux
soins

Equipe mobile santé
précarité 35

Centre de soins en santé mentale



Consultations IDE, psychologue, psychiatre et Pédopsychiatre

Public adultes et enfants en situation de précarité n'ayant pas un accès effectif aux soins en santé mentale

Accompagnement social

Pôle Tuberculose

Coordination de la prise en charge des personnes atteintes de tuberculose



La Tuberculose

Aide à la Bonne
Observance

Prévention

Organisation de
dépistages ciblés
Formation et
information des
professionnels
médico-sociaux



Pôle A.C.T.

20 appartements



Prise en charge
médico-sociale
de personnes
atteintes de
pathologies
chronique et en
situation de
précarité



Réseau Louis Guilloux

Pôle Coordination en santé sexuelle



La VIE

coordination et soutien
aux professionnels et
décideurs publics
(conseil
méthodologique, outils,
formation, coordination
d'actions...)

Organisation de
dépistages

Accompagnement
de personnes
séropositives

Pôle interprétariat



Le Pôle Interprétariat

Facilitation de la communication
entre professionnels de la santé et
du social et personne migrante

Interprétariat de qualité dans les
domaines médical, social,
éducatif et juridique

Charte de l'interprète
médico-social (travail
national)



16 langues

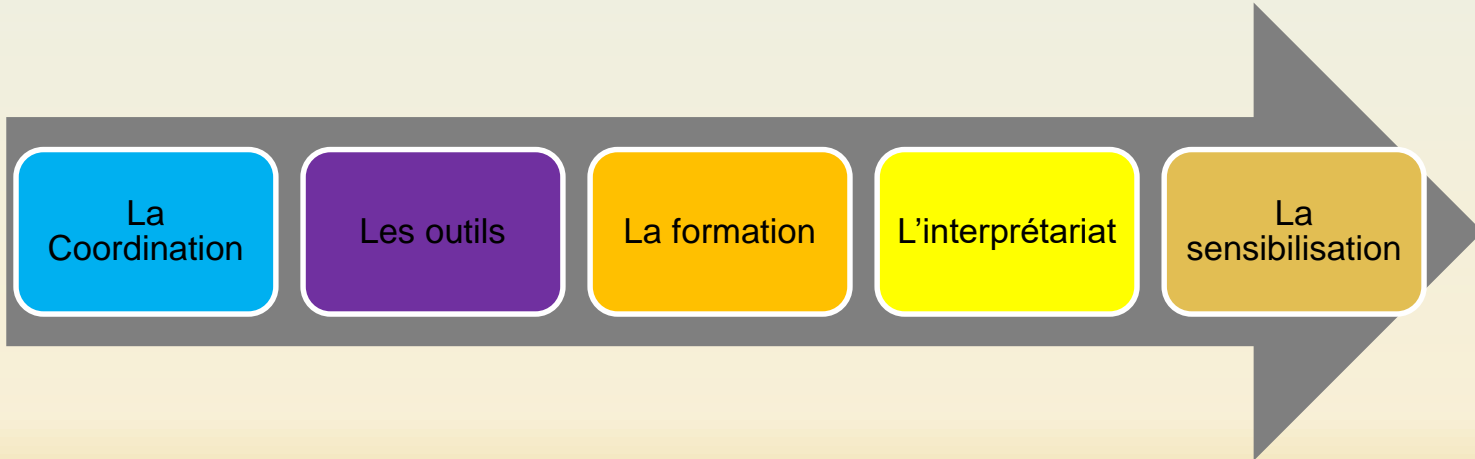
Albanais, anglais, arabe, badinil, dari,
géorgien, lituanien, ourdou, pachto,
portugais roumain, russe, serbe, somali,
turc, ukrainien

Journée inter-CEGID : Le DATASAM

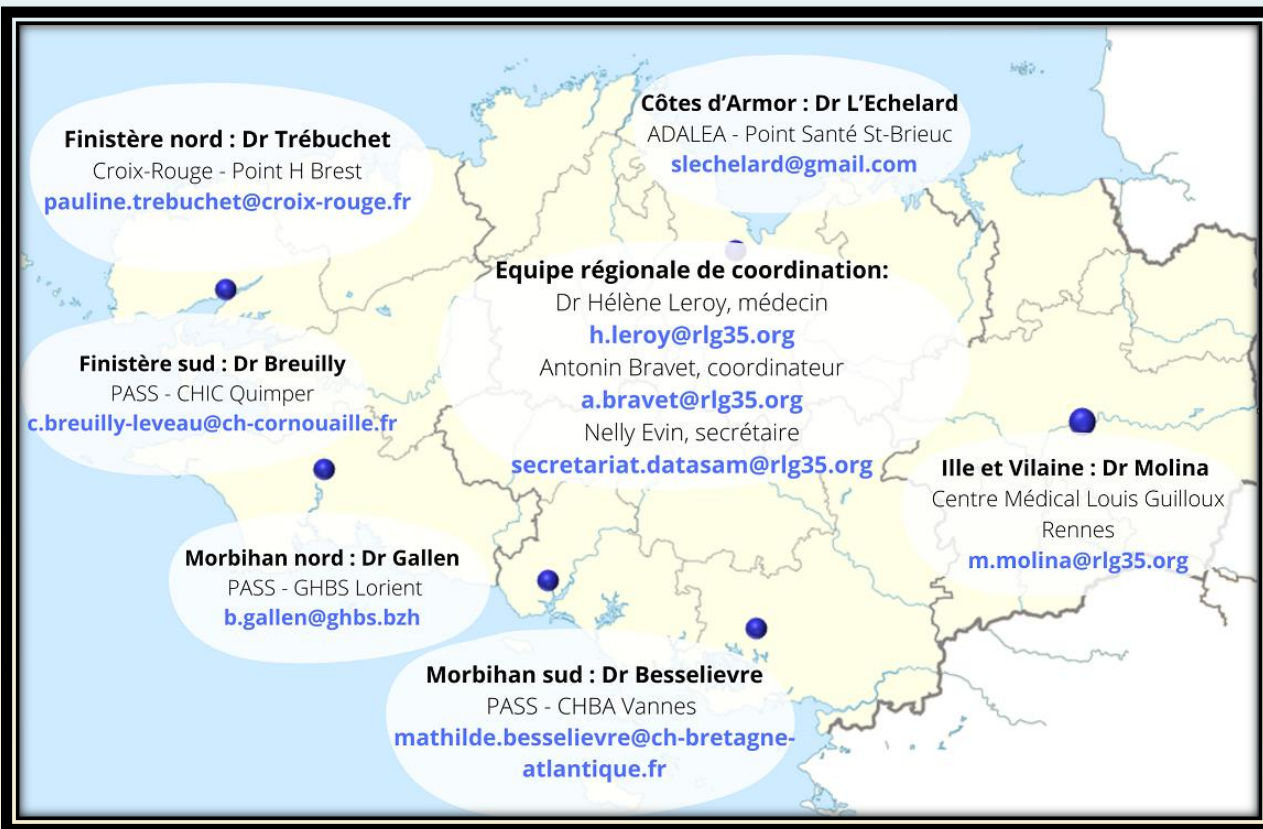
- **Dispositif régional DATASAM :**

« *Dispositif d'Appui Technique pour l'Accès aux Soins et l'Accompagnement des migrants* »

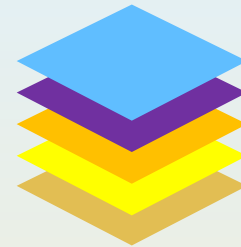
→ Un rôle d'appui aux professionnels de santé et du social pour faciliter l'accès aux soins des personnes migrantes primo-arrivantes en Bretagne



Journée inter-CEGID : Le DATASAM

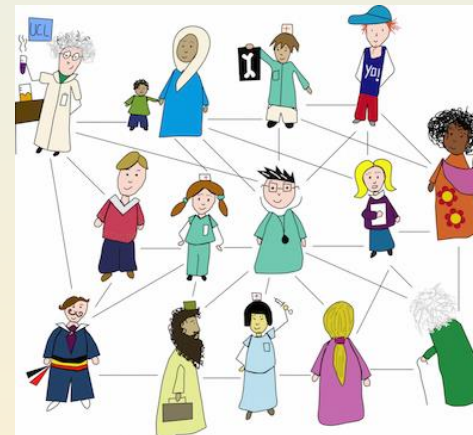


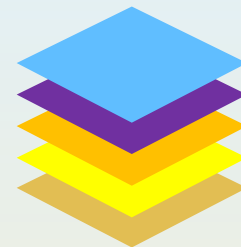
Action 1 : La coordination



→ Assurer la coordination des acteurs pour développer et accompagner la structuration de l'offre de soins territoriale à destination des migrants

- Réunions d'informations
- Coordination territoriale et thématique (notamment les instances « santé précarité »)
- Attention particulière à destination de la médecine de ville (droit commun)

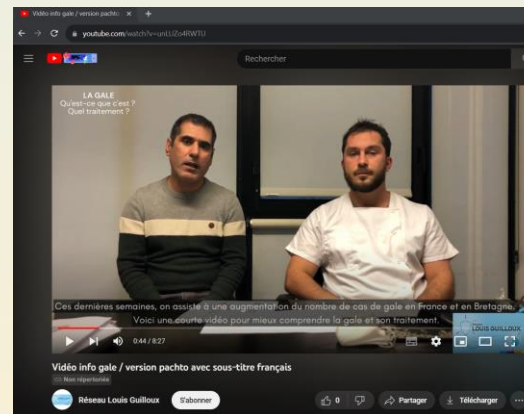
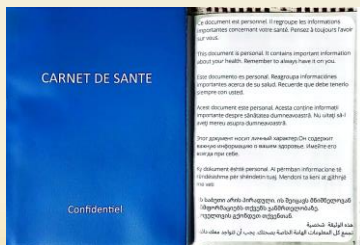




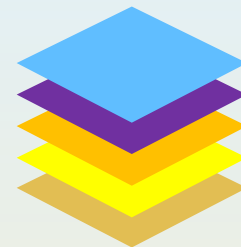
Action 2 : Les Outils

→ Mettre à disposition des professionnels des outils spécifiques adaptés pour les accompagner dans la prise en charge des migrants

- Collecte, création et mise à disposition de ces outils adaptés
- Diffusion du « carnets de santé migrants »



Journée inter-CEGID : Le DATASAM



Action 3 : La Formation

→ Proposer et animer des temps d'échanges et de formations pour développer l'expertise des professionnels concernés par le sujet de la santé des migrants

- « Hotline » mail/ tel
- Formation « module 1h » en visio et GAP
- Evènements thématiques (soirée d'info, colloque etc.)
- Intervention lors des formations initiales

LOUIS GUILLOUX PROGRAMME DES FORMATIONS RÉSEAU LOUIS GUILLOUX 2023 1/2		LOUIS GUILLOUX PROGRAMME DES FORMATIONS RÉSEAU LOUIS GUILLOUX 2023 2/2	
<ul style="list-style-type: none"> Formations en visioconférence de 12h45 à 13h45 Gratuit sur inscription Pour vous inscrire : secretariat.datasam@rig35.org (Préciser NOM - Prénom - Fonction - Mail - Les formations qui vous intéressent) 		<ul style="list-style-type: none"> Formations en visioconférence de 12h45 à 13h45 Gratuit sur inscription Pour vous inscrire : secretariat.datasam@rig35.org (Préciser NOM - Prénom - Fonction - Mail - Les formations qui vous intéressent) 	
<p>1 "TOUT EN MIGRANT, COMBIEN DE DÉMARCHES À SUIVRE POUR LE S.S.P."</p> <p>LE 26 JANVIER</p> <p>Présentation de démarches administratives et de procédures de demande de titre de séjour en France pour les migrants en situation de précarité.</p>	<p>2 "TOUT EN MIGRANT, COMBIEN DE DÉMARCHES À SUIVRE POUR LE S.S.P."</p> <p>LE 26 JANVIER</p> <p>Présentation de démarches administratives et de procédures de demande de titre de séjour en France pour les migrants en situation de précarité.</p>	<p>3 "TOUT EN MIGRANT, COMBIEN DE DÉMARCHES À SUIVRE POUR LE S.S.P."</p> <p>LE 26 JANVIER</p> <p>Présentation de démarches administratives et de procédures de demande de titre de séjour en France pour les migrants en situation de précarité.</p>	<p>4 "TOUT EN MIGRANT, COMBIEN DE DÉMARCHES À SUIVRE POUR LE S.S.P."</p> <p>LE 26 JANVIER</p> <p>Présentation de démarches administratives et de procédures de demande de titre de séjour en France pour les migrants en situation de précarité.</p>
<p>5 "TOUT EN MIGRANT, COMBIEN DE DÉMARCHES À SUIVRE POUR LE S.S.P."</p> <p>LE 26 JANVIER</p> <p>Présentation de démarches administratives et de procédures de demande de titre de séjour en France pour les migrants en situation de précarité.</p>	<p>6 "TOUT EN MIGRANT, COMBIEN DE DÉMARCHES À SUIVRE POUR LE S.S.P."</p> <p>LE 26 JANVIER</p> <p>Présentation de démarches administratives et de procédures de demande de titre de séjour en France pour les migrants en situation de précarité.</p>	<p>7 "TOUT EN MIGRANT, COMBIEN DE DÉMARCHES À SUIVRE POUR LE S.S.P."</p> <p>LE 26 JANVIER</p> <p>Présentation de démarches administratives et de procédures de demande de titre de séjour en France pour les migrants en situation de précarité.</p>	<p>8 "TOUT EN MIGRANT, COMBIEN DE DÉMARCHES À SUIVRE POUR LE S.S.P."</p> <p>LE 26 JANVIER</p> <p>Présentation de démarches administratives et de procédures de demande de titre de séjour en France pour les migrants en situation de précarité.</p>
<p>9 "TOUT EN MIGRANT, COMBIEN DE DÉMARCHES À SUIVRE POUR LE S.S.P."</p> <p>LE 26 JANVIER</p> <p>Présentation de démarches administratives et de procédures de demande de titre de séjour en France pour les migrants en situation de précarité.</p>	<p>10 "TOUT EN MIGRANT, COMBIEN DE DÉMARCHES À SUIVRE POUR LE S.S.P."</p> <p>LE 26 JANVIER</p> <p>Présentation de démarches administratives et de procédures de demande de titre de séjour en France pour les migrants en situation de précarité.</p>	<p>11 "TOUT EN MIGRANT, COMBIEN DE DÉMARCHES À SUIVRE POUR LE S.S.P."</p> <p>LE 26 JANVIER</p> <p>Présentation de démarches administratives et de procédures de demande de titre de séjour en France pour les migrants en situation de précarité.</p>	<p>12 "TOUT EN MIGRANT, COMBIEN DE DÉMARCHES À SUIVRE POUR LE S.S.P."</p> <p>LE 26 JANVIER</p> <p>Présentation de démarches administratives et de procédures de demande de titre de séjour en France pour les migrants en situation de précarité.</p>

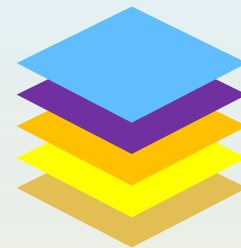
Nécessite des connaissances médicales pour comprendre l'intégralité de la formation
 Formation identique aux éditions précédentes
 Formation "à la carte" - possible de nous solliciter pour organiser une nouvelle date

Nécessite des connaissances médicales pour comprendre l'intégralité de la formation
 Formation identique aux éditions précédentes
 Formation "à la carte" - possible de nous solliciter pour organiser une nouvelle date

Action 4 : L'interprétariat

→ Développer la pratique de l'interprétariat professionnel en santé

- Interpeller et sensibiliser sur l'importance du recours à l'interprétariat professionnel en santé
- Proposer les services du pôle interprétariat du RLG (Convention , enveloppe D.I.S etc.)
- Participation au groupe RIMES



De l'interprétariat professionnel en santé

Parce que...

- Vous êtes un professionnel de santé ou du social;
- Vous travaillez au contact de migrants qui ne parlent pas français;
- Pour effectuer votre travail dans de bonnes conditions...
... vous avez besoin de mieux comprendre et mieux vous faire comprendre!

En respect de...

- **Le Code de la Santé publique**
« Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne »
- **La Charte du patient hospitalisé**
« Le médecin doit, au cours d'un entretien individuel, apporter à la personne une information accessible, intelligible et loyale »
- **L'instruction DGS relative à la mise en place du parcours de santé des migrants primo-arrivants**
« Le recours à l'interprète professionnel et la médiation sanitaire sont essentiels à une prise en charge sanitaire de qualité »

Inscrivez-vous dans l'application:

Des 4 grands principes de la Charte de l'interprétariat médical et social professionnel en France

Le réseau RIMES

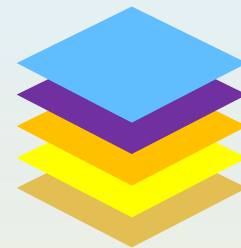
Fidélité de la traduction **Confidentialité**

Impartialité **Respect de l'autonomie**



Journée inter-CEGID : Le DATASAM

Action 5 : La sensibilisation



→ Assurer une mission d'observation, d'information et de sensibilisation en matière de santé et d'accès aux soins des personnes migrantes

- Veille sur le contexte juridique et sur les initiatives innovantes
- Participation à l'ODSE
- Information grand public
- Plaidoyer institutionnel/décideur





Journée inter-CEGID : Le DATASAM

Les Rdv santé de l'OFII


- En 2021, mise en place d'une expérimentation « RDV santé » par l'OFII (Ministère de l'intérieur)
- L'objectif annoncé est de proposer systématiquement à tous les DA un rdv pour : informer (système de santé), repérer/sensibiliser, faciliter une prise en charge précoce
- Des dépistages proposés concernant : radio pulmonaire, vaccins, TRODs, troubles en santé mentale
- Volonté de généraliser ces RDV santé à l'ensemble du territoire : annonce fin septembre d'une mise en place pour la DT de Rennes à partir de... début octobre



Les Rdv santé de l'OFII

- Des problèmes « en théorie »...
 - Conflit d'intérêt : médecine de contrôle vs médecine de prévention
 - Consentement : contraire au principe de libre consentement en matière de soins et de prévention

- ... et « en pratique » !
 - RDV unique : Pas de suivi médical prévu, même dans le cas d'une découverte de maladie grave
 - Absence de coordination effective avec les dispositifs de prise en charge existants pour ce public au moment de la mise en place





ODSE Observatoire du Droit à la Santé des Étrangers



Les "RDV santé" de l'OFII : pourquoi l'ODSE s'y oppose ?

Contexte : En 2019 le gouvernement a annoncé vouloir mettre en place des "rdv santé" systématiques dans les quatre mois suivant l'arrivée en France des étrangers primo-arrivants. Avec le « plan vulnérabilité » de mai 2021, c'est le Ministère de l'Intérieur qui s'est retrouvé en charge de concrétiser cette action et qui décide alors de confier sa mise en place à son établissement public en charge de l'accueil des nouveaux arrivants et des demandeurs d'asile, l'OFII. Cependant, pour les organisations membres de l'ODSE, confier ces RDV santé à l'OFII pose problème...

EN THEORIE :

<div style="text-align: center; background-color: #e0e0e0; padding: 2px; margin-bottom: 5px;">  <p>CONFLIT D'INTERET</p> </div> <p>Parce que cela génère un conflit d'intérêt dans le rôle de l'OFII, entre médecine de prévention et médecine de contrôle. Ce cumul des fonctions, strictement prohibé par l'article 100 du Code de déontologie médicale, est d'ailleurs critiqué par le HCSP qui "considère qu'il existe un obstacle éthique et déontologique à ce que ces deux fonctions [contrôle et prévention] soient effectuées par une même structure".</p>	<div style="text-align: center; background-color: #e0e0e0; padding: 2px; margin-bottom: 5px;">  <p>CONSENTEMENT</p> </div> <p>Parce que cela est contraire au principe du libre consentement en matière de soins et de prévention : Comment un étranger nouvellement arrivé en France pourrait-il librement choisir lorsque la « proposition » est formulée au sein même de l'organisme en charge de plusieurs missions qui conditionnent le droit au séjour légal en France ?</p>
---	--

EN PRATIQUE :

<div style="text-align: center; background-color: #e0e0e0; padding: 2px; margin-bottom: 5px;">  <p>MANQUE DE MOYENS</p> </div> <p>Parce qu'à ce jour les conditions de réalisation de ces RDV santé ne sont absolument pas satisfaisantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'annonce des résultats d'un dépistage (TROD notamment) se fait sans garantie d'interprétariat. - Aucune modalité de suivi n'est proposée suite à ce rdv, même dans le cas de la découverte d'une maladie grave 	<div style="text-align: center; background-color: #e0e0e0; padding: 2px; margin-bottom: 5px;">  <p>ABSENCE DE COORDINATION</p> </div> <p>Parce qu'à ce jour les RDV santé sont organisés par l'OFII sans articulation et coordination avec les dispositifs préexistants en matière de bilan de santé et de suivi des patients primo-arrivants. Dans l'état, ces RDV santé de l'OFII viennent donc plus perturber et désorganiser l'offre de soins local que la renforcer...</p>
--	---

RECOMMANDATIONS :

Afin de respecter l'objectif annoncé que le « rendez-vous santé » puisse « apporter une réponse aux difficultés spécifiques rencontrées par ce public [demandeurs d'asile] en matière d'accès aux soins », nos organisations recommandent les mesures suivantes :

- ✳ Séparer visiblement les instances de contrôle sanitaire (nécessaire à la protection de la santé publique) des lieux de prévention, soins et dépistages (nécessaires à la prise en soins dans l'intérêt individuel des patients).
- ✳ Renforcer l'information à destination des étrangers nouvellement arrivés sur le fonctionnement du système de santé français et assurer une orientation des personnes volontaires pour un bilan de santé vers le système de santé de droit commun.
- ✳ Permettre une ouverture sans délai des droits à une protection maladie en revenant sur les mesures de carences dans l'accès aux droits instaurés en 2019.

Pour plus de détails vous pouvez consulter : <https://www.odse.eu.org/>

CIME: une alternative... à généraliser !

- Une expérimentation « Article 51 » (financement CNAM)
- Mise en place de Consultation avec Interprète en Médecine de ville pour effectuer des premières consultations d'accueil à des patients migrants primo-arrivants
- En pratique, pour les médecins : des consultations majorées, prise en charge de l'interprétariat professionnel, appui technique et secrétariat, coordination pour « l'aval des consultations »
- Plus d'infos: b.aulnette@rlg35.org



REJOIGNEZ LE RÉSEAU DE MÉDECINS PARTENAIRES « CIME » POUR AMÉLIORER LES PARCOURS DE SANTÉ DES PERSONNES MIGRANTES



Dans le cadre d'une expérimentation « Article 51 », le Réseau Louis Guilloux propose aux médecins généralistes de rejoindre le dispositif "CIME : Consultations avec Interprétariat en Médecine de ville".

L'enjeu est de donner à tous les migrants un égal accès aux soins.

EN PRATIQUE

- Des consultations majorées
- Un interprétariat professionnel pris en charge
- Un appui technique du Réseau Louis Guilloux (des temps de formation / information / échanges de pratiques en fonction des besoins ainsi que la gestion du planning des patients et des interprètes)

Ces consultations seront planifiées par notre secrétariat centralisé :

1. Soit sur des créneaux dédiés
2. Soit selon vos disponibilités

Il n'y a pas de temps minimum à consacrer au dispositif CIME (cela peut aller d'une heure par mois à plusieurs heures par semaine suivant les médecins).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Par mail : b.aulnette@rlg35.org ou h.leroy@rlg35.org
- Par téléphone : 06 70 52 76 25 ou 02 99 34 47 36

Journée inter-CEGID : Le DATASAM



Merci pour votre attention !

Antonin BRAVET, Coordinateur DATASAM

a.bravet@rlg35.org

 06 38 48 76 67



[Réseau Louis Guilloux](#)